

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 7 mars 2019

Présents: MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Claude BAUCHE, Francis ESNAULT, Jean-Christophe HUET et Cyrille PRESSOIR

Absente excusée : Mme Céline BOURSIER

Secrétaire de séance : M. Cyrille PRESSOIR

*Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 5 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.*

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2018**
- **Adoption du Compte de Gestion définitif de l'exercice 2018**
- **Affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement 2018 vers le BP 2019**
  - ↳ excédent de 73 279,07 € en fonctionnement et 10 168,93 € en investissement
- **Vote du Budget 2019 qui s'équilibre en fonctionnement à 123 759,07 € et en investissement à 31 969,58 €**
- **Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 restent inchangés**
- **Subvention à la SHOL**

-----

↳ Questions diverses

- ❖ Point sur l'entretien de la réserve incendie (étang du bourg) et projet d'installation des bouches incendie
- ❖ Réunion publique le vendredi 12 avril à 18h30 concernant la montée en débit à Langesse

La séance est levée à 20h20.

Fait à Langesse, le 21 mars 2019

Le Maire,  
Nadège CORCELLE



